

RÉGIMES DÉMOGRAPHIQUES ET TERRITOIRE : les frontières en question

*Colloque international de La Rochelle
22 - 26 septembre 1998*



ASSOCIATION INTERNATIONALE DES DÉMOGRAPHES DE LANGUE FRANÇAISE

AIDELF

Frontières culturelles et régime démographique catholique et protestant dans la vallée de la Linth (canton de Glaris) en Suisse aux XVIIIe et XIXe siècles

Anne-Lise HEAD-KÖNIG

Introduction

Depuis la Réforme jusqu'en 1836, le dualisme confessionnel a constitué l'un des éléments fondamentaux de la réalité quotidienne du pays de Glaris. Mais la parité confessionnelle voulue par les divers traités des XVIe et XVIIe siècles, si elle a bel et bien existé du point de vue du fonctionnement des institutions centrales jusqu'en 1836, n'a pas conduit à la stabilisation des rapports de force dans le canton qui a été rapidement ébranlée tant par l'emprise des confessions sur les mentalités que par les comportements individuels et collectifs. Car chaque communauté était autonome pour tout ce qui relevait de sa gestion interne. En outre, dans le quotidien, l'emphase différente mise sur certains types d'activité économique a influencé durablement le poids démographique, politique et économique respectifs des deux populations et a contribué à une perte d'influence continue de la partie catholique du canton dès le XVIe siècle.

Pour cette étude de cas, l'on a retenu deux communautés voisines situées au bas de la vallée de la Linth qui, au XVIe siècle, avaient encore des activités agricoles similaires, ce qui permet d'éliminer, de prime abord, des phénomènes de distorsion de type environnemental. Il n'en demeure pas moins que la position « géopolitique » de la communauté catholique, entourée pour l'essentiel de communautés protestantes, dont certaines incluaient, certes, aussi une petite minorité de confession catholique, a contribué à la fragiliser lorsqu'il s'agissait de s'adapter au dysfonctionnement de certaines variables démographiques, ainsi celles du marché matrimonial. Mais dès le XVIIIe siècle surtout, le choix des spécialisations économiques des deux paroisses ont divergé en partie. Mollis, la paroisse protestante, a misé sur une protoindustrialisation modérée, alors que Naefels, la paroisse catholique, a continué à déployer des activités liées au service étranger.

Les modèles de nuptialité catholique et protestante

L'ensemble des indicateurs rassemblés sur l'état matrimonial ne laisse guère de doute sur les divergences qui ont existé entre les deux communautés. Elles portent essentiellement sur les points suivants : taux de nuptialité, endogamie paroissiale, degré d'apparentement (dispenses), âge au mariage et remariage.

Les écarts en matière de célibat et de nuptialité entre paroisse catholique et paroisse protestante sont très prononcés. Les données sur le célibat définitif regroupées par grandes périodes entre le début du XVIIIe et le milieu du XIXe siècle permettent de relever deux traits fondamentaux : un célibat définitif qui, sauf rares exceptions, est toujours plus important chez les catholiques que chez les protestants et un écart important du taux de célibat selon le sexe, la proportion des femmes célibataires fluctuant entre 12 et 31% et celle des hommes entre 6 et 13%.

Il est indéniable que les différences constatées sont la conséquence de marchés matrimoniaux déséquilibrés et de difficultés d'ordre économique auxquelles se heurte la création de nouveaux établissements, mais aussi le reflet de mentalités différentes face au mariage, puisque dans la proportion importante de femmes restées célibataires à Naefels, l'on

retrouve certains des traits caractéristiques des régions rurales catholiques que des sources plus tardives illustrent parfaitement¹.

Les revenus supplémentaires générés par l'expansion cotonnière ont influencé positivement les chances au mariage de la population protestante. Quant au célibat définitif à Naefels, et celui des femmes, notamment, il n'est pas seulement le résultat de contraintes économiques ou d'un choix délibéré de rester seul(e), mais aussi le reflet de structures démographiques déséquilibrées. Ainsi, le célibat définitif qui touche une femme sur trois (31,1%) de celles qui sont nées à Naefels entre 1761-1790. L'on constate, en effet, que les survivantes de cette cohorte ont eu des possibilités réduites de se marier dans leur paroisse avec un homme célibataire de même âge ou plus âgé, du fait d'un déficit masculin important dans les groupes d'âges considérés. Dans le groupe d'âge 20 à 24 ans, il manque 6% d'hommes aux mêmes âges, mais 11% à 25-29 ans et 17% à 30-34 ans. En outre, il s'avère que les structures de la communauté catholique ont subi fortement l'impact des choix socio-culturels de l'élite : la priorité donnée au service armé étranger, de préférence à l'exercice d'activités industrielles ou commerciales dans le cadre régional. Or, ce choix a influencé aussi bien la démographie des classes dirigeantes que celle de l'ensemble de la paroisse. Il a été générateur de fortes mortalités ou, pour le moins, de taux d'absence masculine importants dans certaines décennies du XVIII^e siècle. Sans compter que, parmi les survivants, les chances au mariage ont dû se réduire pour certains du fait des handicaps physiques occasionnés par le service armé. Bien entendu, l'appartenance confessionnelle n'explique pas tout, mais elle a entraîné des choix de société différente - attitude plus mitigée face au travail industriel, productivité moindre due à la célébration de nombreuses fêtes religieuses, etc.- qui ont pu se répercuter sur les possibilités de mariage, tant des femmes que des hommes puisque, même pour ces derniers, une fraction importante d'entre eux restent célibataires.

Les apports immigratoires n'ont pas pu compenser le déséquilibre du marché matrimonial. Car la religion a assigné au choix d'un conjoint des limites étroites résultant de contraintes extérieures au système démographique. Dans le cas d'un éventuel mariage d'un ressortissant glaronais avec une étrangère au canton on exigeait, dès le second tiers du XVIII^e siècle - et ceci jusqu'en 1848 - la preuve de ressources financières jugées adéquates pour que la communauté de bourgeoisie de l'époux ne doive pas, à l'avenir, la prendre en charge. Or, l'étroitesse de son marché matrimonial cantonal a, dès lors, désavantagé la communauté catholique. D'où son degré d'endogamie croissant par rapport à celui de la paroisse protestante : 79% des mariages de la paroisse de Naefels dans les années 1821-1850 sont endogames contre 56% des mariages à Mollis. Avec pour corollaire de ce marché catholique restreint : une proportion importante de dispenses de mariage. Aussi entre 1731 et 1850, un mariage sur cinq fait-il l'objet d'une dispense, alors que les pratiques protestantes, restrictives à l'extrême, permettent quasiment d'ignorer le problème.

Tout aussi marquées sont les différences en ce qui concerne la structure des mariages, à savoir l'âge au mariage et la proportion de veufs qui se remarient. L'âge au mariage est sans doute, avec le taux de célibat, l'un des pivots du mécanisme auto-régulateur de la population. En fait, l'âge moyen des hommes nouvellement mariés, déjà élevé, s'accroît encore dans la paroisse catholique dès la fin du XVIII^e siècle, alors que celui des hommes de Mollis baisse. Quant aux épouses catholiques, leur âge moyen au mariage, exception faite des années 1761-1790 où il est identique à celui des épouses protestantes, est toujours plus élevé que celui de ces dernières, l'écart devenant plus prononcé dès la fin du XVIII^e siècle et surtout pour les mariages conclus en 1821-1850. C'est que les niveaux de vie des deux communautés se différencient alors fortement : la proportion croissante de personnes appartenant à la couche

¹ Par exemple, *Recensement fédéral du 10 décembre 1860*, Berne, 1866 (Statistique de la Suisse, 3^{ème} livr.).

inférieure à Naefels et la stabilisation, voire le recul des couches supérieures ou moyennes ont contribué au relèvement de l'âge au mariage (tableau 1).

TABLEAU 1 : EVOLUTION DE L'ÂGE MOYEN DES NOUVEAUX MARIÉS SELON LA PÉRIODE DE MARIAGE

Période de mariage	Naefels cath.*		Mollis prot.	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
1701-1730	27,1	29,0	26,6	29,6
1731-1760	27,4	28,4	26,5	29,9
1761-1790	25,0	27,4	25,1	28,0
1791-1820	26,3	29,3	25,1	28,3
1821-1850	26,1	30,0	23,9	26,6

* 1694-1730

La ventilation par groupes d'âge permet d'appréhender les variations des comportements en matière d'accès au mariage selon les périodes de mariage et selon l'appartenance confessionnelle. La proportion de femmes moins nombreuses qui se marient avant 25 ans confirme la tendance au mariage plus tardif des catholiques et leurs difficultés accrues rencontrées pour convoler. Pour les hommes catholiques, le recul des mariages avant 25 ans est énorme dès la seconde moitié du XVIII^e siècle, alors que chez les protestants, au contraire, la progression des mariages s'accroît dès ce moment pour les hommes de cette tranche d'âges, avec cependant un temps d'arrêt dans la période 1790-1820 (tableau 2).

TABLEAU 2 - PROPORTION DE NOUVEAUX MARIÉS QUI ONT CONVOLÉ AVANT 25 ANS SELON LA PÉRIODE DE MARIAGE ET LA CONFESSION (EN P.1000)

Période de mariage	Naefels*		Mollis	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
1710-1730	462	210	520	257
1731-1760	466	370	532	271
1761-1790	614	363	604	370
1791-1820	472	264	579	339
1821-1850	552	199	675	493

*1694-1730

Peu d'écart, en revanche, dans la différence d'âges entre les époux entre milieu catholique et milieu protestant : l'écart moyen est de 5,8 ans à Naefels et de 5,6 ans à Mollis, les proportions d'hommes plus âgés, de même âge ou de femmes plus âgées que l'époux étant quasi similaires (70-71%, 5%, 25-24%) dans les deux paroisses. Même les proportions où le conjoint est plus âgé de 10 à 19 ans au moment du mariage sont assez similaires : 15,1% à Naefels et 15,3% à Mollis. Le type d'activité est ici sans doute le facteur explicatif, la survivance d'une certaine paysannerie à Mollis ayant contribué au maintien, dans certaines couches sociales, d'un mariage plus traditionnel avec de grands écarts d'âge entre les époux.

En revanche, le comportement face au remariage diffère fortement en fonction de la confession, la fréquence du remariage, dans la paroisse catholique, étant toujours supérieure à celle de la paroisse protestante, avec près d'un quart de l'ensemble des mariages, le remariage incluant le plus souvent un veuf et une femme. Ce comportement matrimonial différentiel est lié aussi à la mortalité maternelle, de sorte qu'avec la réduction de la mortalité des mères, le remariage change d'emphase. Le rôle perturbateur de la mortalité est reflété dans la plus longue

durée des unions dans la paroisse protestante : 3,9 ans de plus pour les premières unions conclues dans les années 1791-1850, à savoir 25,6 ans à Mollis contre 22,7 à Naefels, ce qui résulte à la fois de la moindre longévité des époux catholiques et du retard à l'âge au mariage.

Fécondité catholique et fécondité protestante

La figure 1 récapitule les taux de fécondité des femmes mariées entre 1731 et 1850 dans les deux paroisses et a le mérite de mettre en évidence les régimes de fécondité différents des femmes catholiques et des femmes protestantes.

Le haut niveau de fécondité catholique suggère que le potentiel physiologique de reproduction des femmes semble avoir été utilisé à son maximum, du moins dans les premiers groupes d'âges observés, avec des taux de fécondité légitime (nombre de naissances pour 1000 femmes-années) proches de ceux constatés pour les Huttérites. En fait, l'écart important entre les taux catholiques et les taux protestants serait d'ailleurs encore plus prononcé si ce n'était la présence dans la paroisse protestante d'un nombre élevé de conceptions pré-nuptiales.

L'analyse des quatre cohortes de mariages de Naefels confirme le maintien de taux de fécondité élevés tout au long de la période d'observation, avec cependant pour les unions formées en 1821-1850, l'émergence de tentatives très diffuses pour limiter la descendance. Ces hauts taux de fécondité sont à mettre en relation étroite avec l'énorme mortalité infantile qui règne dans cette paroisse, le raccourcissement de l'intervalle entre la mort d'un enfant et la naissance du suivant entraînant des accouchements plus fréquents. Il est possible, en outre, que la fécondité ne soit pas l'option retenue par certaines cohortes de mariages pour réduire la taille de la famille, mais bien davantage la forte mortalité infantile touchant les enfants de rangs élevés sur laquelle nous reviendrons, et qui entraîne, par conséquent, un accroissement du nombre de grossesses de la mère de famille.

En revanche, les séries relatives à Mollis présentent l'empreinte indéniable de la limitation des naissances tant par la modification de la forme des courbes que par le décalage des niveaux de fécondité d'une cohorte de mariages à l'autre. Mais l'érosion de la fécondité ne s'effectue pas de manière continue, puisque l'on constate une reprise de la fécondité pour les mariages conclus en 1731-1760 qui touche surtout les femmes mariées avant 25 ans, liée peut-être, en raison de la restructuration des activités économiques, à une présence accrue de l'époux au domicile conjugal.

L'écart des taux de fécondité observé entre deux cohortes de mariages à Mollis : 1731-1760 et 1791-1820 montre l'ampleur du choix contraceptif et son accentuation avec la durée du mariage pour les femmes mariées avant 25 ans. A 25-29 ans, la réduction est de -15% pour les femmes mariées à 15-19 ans et de -21% pour celles mariées à 20-24 ans. Bien entendu, les résultats varient fortement selon la cohorte de référence. Il est significatif que pour les mariages célébrés à 25-29 ans, la baisse est moindre si l'on compare ces deux cohortes, mais c'est parce que le processus de contrôle de la fécondité des femmes qui se marient à ces âges est déjà entamé avant 1731-1760. L'évolution de la fécondité et la précocité des pratiques malthusiennes parmi la population protestante que l'on a constatée ailleurs aussi² sont confirmées aussi par les disparités que l'on constate dans le nombre moyen d'enfants par famille complète dans les deux communautés entre 1731 et 1850. Mis à part les mariages conclus à 15-19 ans dans les années 1731-1760 et qui comprennent des effectifs trop restreints pour être représentatifs, les couples protestants, quel qu'ait été l'âge de l'épouse au moment du mariage, ont des familles de dimension moindre par rapport aux couples catholiques (figure 2).

² WAHL A., 1980, *Confession et comportement dans les campagnes d'Alsace et de Bade (1871-1939). Catholiques, protestants et juifs : démographie, dynamisme économique et social, vie de relation et attitude politique*, t. 1, Strasbourg, Coprur.

FIGURE 1 - EVOLUTION DES TAUX DE FÉCONDITÉ LÉGITIME SELON L'ÂGE AU MARIAGE ET L'ÂGE ACTUEL DE LA FEMME À MOLLIS ET À NAEFELS

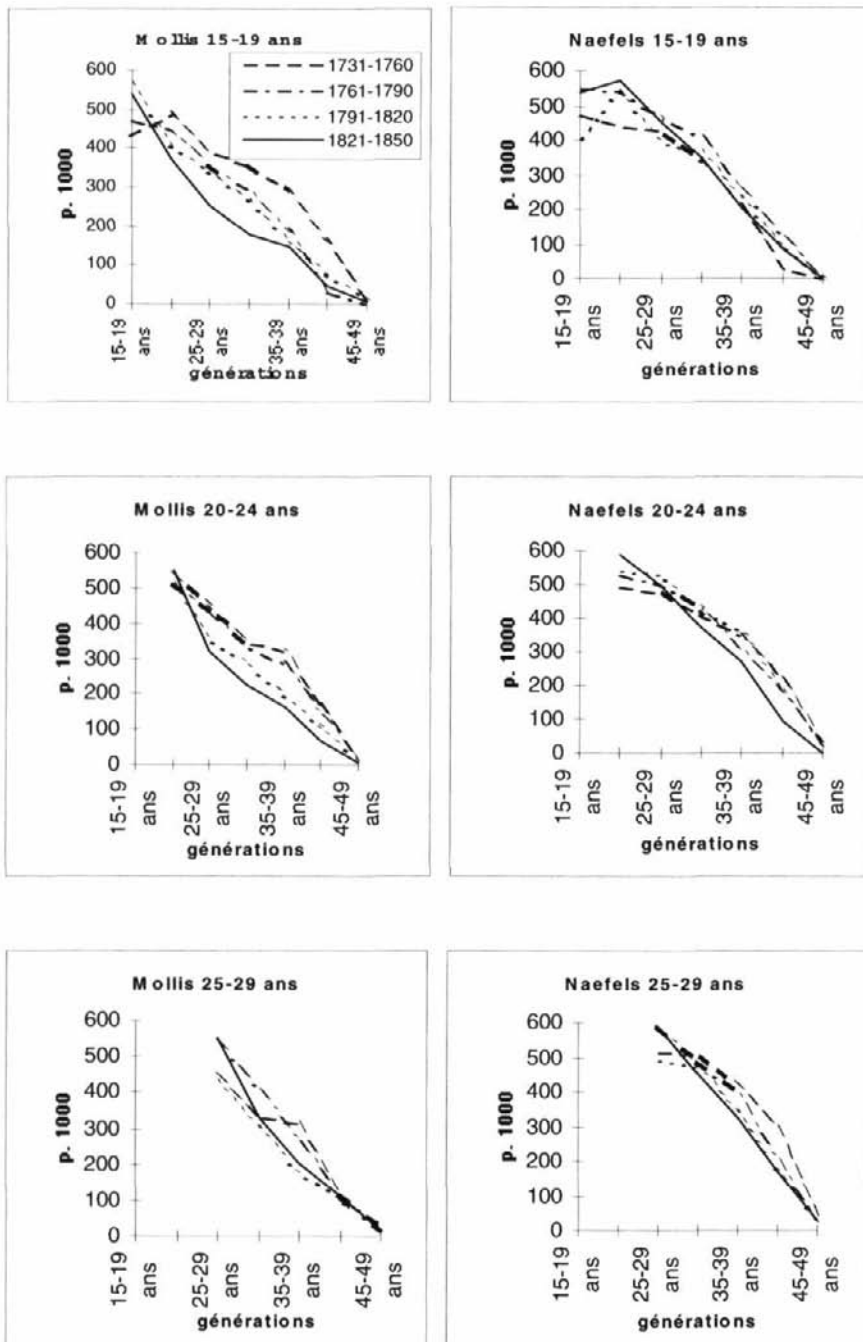
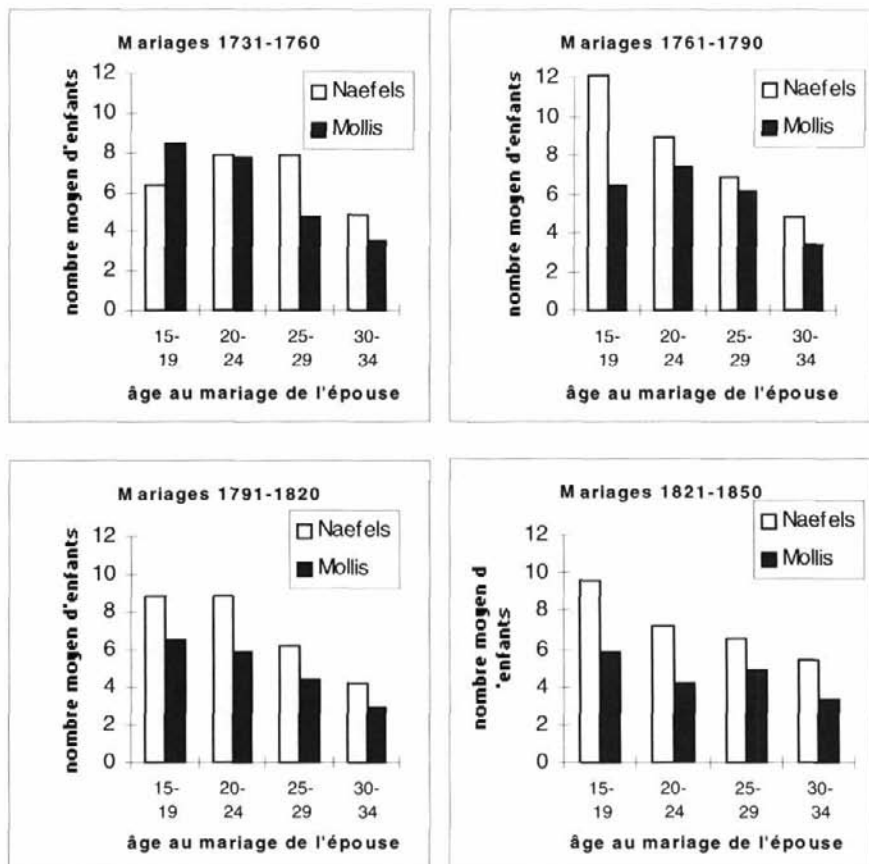


FIGURE 2 - NOMBRE MOYEN D'ENFANTS PAR FAMILLE COMPLÈTE (1731-1850)



Différents indices, notamment ceux de l'âge de la mère aux dernières maternités et de l'évolution de la répartition des diverses catégories de familles en fonction de leur fécondité selon la méthode Dupâquier/Lachiver permettent de repérer l'émergence des pratiques malthusiennes.

L'analyse des familles complètes où l'épouse avait moins de trente ans au moment du mariage montre bien que, selon la confession et selon l'âge au mariage, l'âge moyen à la dernière maternité variait sensiblement selon la confession. La tendance à l'abaissement de l'âge à la dernière naissance est générale entre les cohortes de mariages 1731-1760 et 1821-1850, mais bien plus manifeste dans la population protestante. La diminution de l'âge des mères y est très importante, surtout pour les femmes qui se sont mariées à 15-19 et 20-24 ans, ce qui en raison du poids démographique des femmes mariées à 20-24 ans dans la conclusion des mariages, se répercute fortement sur la fécondité de l'ensemble de la communauté considérée. En un siècle, la durée effective de vie féconde a diminué de 4,5 ans pour les femmes protestantes mariées à 20-24 ans et de 2,4 ans seulement pour les femmes catholiques, alors que l'âge moyen à la dernière maternité était quasi identique encore pour les deux confessions lors des mariages conclus 1731-1760 : 39,5 ans pour les femmes catholiques et 39,3 ans pour les femmes protestantes. Ce phénomène est confirmé par la proportion de femmes qui, mariées avant trente ans cessent d'avoir des enfants avant 35 ans. Dans les cohortes de mariages 1731-

1760, ce sont 15% des femmes mariées à Naefels contre 19% à Mollis et dans celles des années 1821-1850, 24% des femmes à Naefels contre 39% à Mollis.

Le classement des familles selon la méthode Dupâquier/Lachiver en fonction de la fréquence des accouchements révèle que, dans la paroisse catholique, une proportion élevée de familles conservent un comportement ancien et ne pratiquent aucune contraception, quelle que soit la période de mariage observée tant au XVIII^e qu'au XIX^e siècle : environ une famille catholique sur six a une fréquence d'accouchements de 18 mois et moins, contre une famille protestante sur vingt. En second lieu, l'on notera dans la population protestante la présence d'un contingent important de familles à très basse fécondité (fréquence des accouchements : 49 mois et plus) dans le second tiers du XVIII^e siècle déjà et qui rassemble alors près de 20% des familles observées. Ce type de familles devient majoritaire dans la cohorte de mariés protestants en 1821-1850 avec 41,4% des effectifs, tandis que seules 17,6% des familles catholiques participent alors à ce modèle de basse fécondité.

L'inégalité face à la mort selon l'appartenance confessionnelle

L'étude de la mortalité selon l'appartenance confessionnelle met en évidence une espérance de vie toujours plus élevée chez les protestants que chez les catholiques. Et, dans toutes les générations, les nouveau-nés catholiques meurent en plus grand nombre que les enfants protestants, un constat qui rejoint celui d'autres études portant sur les différences confessionnelles.

La comparaison des deux paroisses révèle des contrastes saisissants. A Mollis, la cohorte née en 1741-1750 a une espérance de vie à la naissance de 35,5 ans, mais de 23,7 ans seulement à Naefels, soit une différence de près de 12 ans en faveur de la paroisse protestante. Les disparités considérables de l'espérance de vie que l'on note à la naissance s'atténuent quelque peu avec l'âge, mais des écarts importants subsistent : l'écart à 5 ans est de 8,2 ans ; à 20 ans il est de 7,2 ans et, à 40 ans, il comporte encore 4,1 ans. Toutefois, en un siècle, l'écart s'est fortement résorbé et, à 5, 20 et 40 ans, il comporte un an au maximum pour la cohorte née en 1841-1850. Seule tache sombre, la faible espérance de vie à la naissance des petits catholiques qui restent soumis à une mortalité infantile élevée, à tel point que leur espérance de vie à la naissance est encore inférieure de 7,2 ans à celle des protestants pour cette cohorte, soit 31,2 ans à Naefels contre 38,4 ans à Mollis. Il est évident que l'espérance de vie réduite de la population de Naefels répercute aussi, puisque le milieu naturel n'y est guère plus défavorable que celui dont bénéficient les habitants de Mollis, des variables socio-culturelles, et notamment confessionnelles, qui paraissent être le seul facteur qui puisse expliquer la persistance de certains décalages.

L'examen de la mortalité infantile dans les deux paroisses est révélatrice de l'inégalité des enfants au seuil de la vie selon la confession des parents, avec une surmortalité catholique qui varie entre 20 et 30% au XVIII^e et dans la première moitié du XIX^e siècle, le décalage étant souvent plus prononcé pour les garçons que pour les filles. Ainsi pour les générations nées en 1821-1850, la mortalité infantile s'élève à 333 p.1000 à Naefels et à 247 p.1000 à Mollis.

Grâce à la reconstitution des familles, il est possible de vérifier certaines hypothèses quant au rôle de différentes variables démographiques - dimension de la famille, rang de naissance et âge de la mère - dans l'existence d'une mortalité différentielle. L'hypothèse d'une aggravation de la mortalité infantile en fonction du rang de naissance, et donc une mortalité supérieure pour les enfants de rangs élevés, n'a été vérifiée que dans quelques études peu nombreuses³. Or, dans le cas glaronais, cette hypothèse ne se vérifie qu'en partie en ce qui concerne les familles

³ HOUDAILLE J., 1980. « La mortalité des enfants en Europe avant le XIX^e siècle », in : *La mortalité des enfants dans le monde et dans l'histoire*, (P.-M. Boulanger et D. Tabutin eds), Liège, Ordina, p.110ss.

protestantes. L'examen du destin des enfants issus de familles complètes⁴ montre, qu'à première vue, le sort des enfants semble n'empirer avec la dimension de la famille que dans la population catholique, alors que la mortalité dans les familles nombreuses protestantes reste stable : à Mollis, elle égale 236 p.1000 pour les enfants de rangs 9 et plus contre 229 p.1000 pour les enfants de rangs 1 à 4, alors qu'à Naefels, les taux sont respectivement de 327 p.1000 et de 266 p.1000 pour ces rangs. Mais, en fait, une analyse tenant compte aussi de l'âge au mariage des mères fait apparaître également une détérioration des chances de survie des petits protestants nés dans des familles nombreuses, imputable, semble-t-il, pour l'essentiel à l'âge croissant des mères. Phénomène encore peu prononcé pour les femmes protestantes mariées avant trente ans, et quel que soit le rang de naissance des enfants, l'âge maternel devient un facteur de surmortalité importante dans les familles de 5 à 8 enfants pour la descendance des mères mariées après trente ans tant catholiques que protestantes (tableau 3).

Le classement des familles en fonction du nombre de décès infantiles permet de quantifier les risques différents auxquels sont soumis les enfants issus de couples protestants et catholiques. Il montre l'émergence progressive, dans la population catholique, d'un nombre élevé et croissant de familles à hauts risques à mesure que la dimension de la famille augmente, alors que dans les familles de dimension réduite, la divergence de la mortalité entre catholiques et protestants au cours du premier âge est encore faible.

TABLEAU 3 - MORTALITÉ INFANTILE SELON LA DIMENSION DE LA FAMILLE ET L'ÂGE AU MARIAGE DES MÈRES À MOLLIS ET À NAEFELS (FAMILLES FORMÉES EN 1761-1850) (EN P. 1000)

Age au mariage	Familles avec		
	1-4 enf.	5-8 enf.	9 enf et plus
Mollis			
avant 30 ans	185	214	230
après 30 ans	232	367	-
Naefels			
avant 30 ans	267	272	327
après 30 ans	263	369	-

La proportion de familles nombreuses protestantes avec 5 à 8 enfants qui ne perdent aucun enfant est deux fois supérieure à celle des familles catholiques de même dimension (26,3% contre 13,3%). Quant aux familles de rangs 9 enfants et plus, elles sont trois fois plus nombreuses chez les protestants à ne pas perdre d'enfant (12,5%) que chez les catholiques (4,5%).

Cette constatation nous amène à nous interroger aussi bien sur l'origine des taux de mortalité élevés de Naefels, nettement supérieurs à ceux que l'on observe à Mollis que sur la détérioration des conditions de survie dans les familles nombreuses. L'on aimerait connaître les facteurs qui peuvent être considérés comme responsables de ces phénomènes. Une fois éliminées d'éventuelles causes physiologiques qui auraient pu être liées à l'importante proportion de mariages consanguins, la mortalité infantile des couples consanguins et des couples non-consanguins ne variant guère, ou l'hypothèse de pratiques d'allaitement différentes, les hypothèses suivantes peuvent être retenues :

- un degré d'aisance matérielle inférieur à celui de la population protestante ;
- un ensemble de conditions sanitaires, hygiéniques et médicales plus médiocres dans la partie catholique du pays ;

⁴ Soit 610 familles qui se sont constituées à Naefels et 683 familles à Mollis entre 1761 et 1850.

– une attitude devant la maladie et la mort qui débouche sur un certain fatalisme quant au sort des petits enfants dès lors qu'ils sont baptisés, voire sur une politique de négligence délibérée à leur égard de la part de parents déjà surchargés d'enfants.

S'il est difficile de mesurer l'influence du niveau de vie sur la mortalité parce que nous ne possédons pas d'information sur les conditions de vie des familles en cause, l'on peut cependant constater, par l'approche comparative, que la situation économique de la population de Naefels n'était pas aussi mauvaise que celle d'autres communes du canton où le niveau de mortalité était pourtant bien inférieur. En outre, la population de Mollis s'est industrialisée et s'est prolétarisée plusieurs décennies avant celle de Naefels, de sorte que l'industrialisation ne saurait être rendue responsable de la surmortalité catholique déjà importante au XVIII^e siècle. En revanche, le développement des fabriques est très probablement à l'origine de l'aggravation de la situation des nourrissons décelée à Naefels dès les années 1830. Car travail des femmes en fabrique signifie renoncement à l'allaitement des enfants nouveau-nés. La mortalité infantile qui, pour les générations nées dans les années 1811/20 et 1821/30 égale respectivement encore 296 et 298 p. 1000, s'y élève successivement, avec l'implantation de fabriques dans la paroisse et aux alentours, à respectivement 343 p. 1000 et 359 p.1000 pour les générations nées en 1831/40 et 1841/50, les valeurs pour les nouveau-nés de sexe masculin atteignant des proportions quasiment catastrophiques dans ces deux dernières décennies avec respectivement 385 et 397 p. 1000. Mais il semble indéniable que l'insuffisance de l'infrastructure sanitaire et médicale ait également contribué à accroître la mortalité si l'on songe aux décalages énormes que l'on constate dans la mortalité maternelle. La proportion de décès pour 1000 femmes ayant eu des enfants est deux fois plus élevée à Naefels. Elle est de 118 p.1000 contre 56 p.1000 à Mollis dans les années 1761-1820, l'écart restant constant pour les années 1821-1850, mais à un niveau moindre⁵.

Il reste à examiner la question délicate du comportement parental catholique face à la survie des enfants. A première vue, l'attitude des parents protestants à l'égard de leur descendance semble avoir également laissé à désirer si l'on en croit le témoignage d'un médecin, qui dénonce « l'indifférence [...] générale » lorsque ce sont des enfants qui meurent. Néanmoins, l'évolution de la mortalité infantile catholique selon le rang de naissance des enfants présente quelques anomalies troublantes, déjà brièvement esquissées plus haut. Alors que chez les protestants, l'on ne constate aucune détérioration de la mortalité chez les enfants de rangs intermédiaires, les conditions de survie des enfants catholiques empiraient subitement dès le quatrième et surtout dès les rangs suivants (tableau 4).

TABLEAU 4 - MORTALITÉ INFANTILE SELON LE RANG DE NAISSANCE À NAEFELS* (P. 1000)

Rang 1	336	rang 5	395	rang 9	457
Rang 2	284	rang 6	358	rang 10	515
Rang 3	259	rang 7	309	rang 11	429
rang 4	302	rang 8	396	rang 12	548

*Calculs effectués d'après 119 familles complètes de 5 enfants et plus formées en 1821-1850 où la mère était âgée entre 16 et 24 ans au moment du mariage.

L'impression prévaut que, dans les familles nombreuses catholiques, les enfants de rangs élevés ne font plus l'objet de soins aussi attentifs que les premiers-nés. Mais seule une étude plus large qui tiendrait compte également des décès survenus parmi les premiers-nés avant la naissance des enfants de rangs 4 et suivants permettrait d'élucider la question d'une mortalité

⁵ La proportion de décès pour 1000 accouchements s'élève à 19 p.1000 à Naefels et à 11 p.1000 à Mollis dans les années 1761-1820.

accrue comme aboutissement d'une démarche visant à réduire le nombre de bouches à nourrir et pratiquée sans trop de remords puisqu'associée à la notion que la famille bénéficiait ainsi d'un ange protecteur supplémentaire dans l'au-delà.

Conclusion

Alors que du point de vue de leurs effectifs, les deux paroisses glaronaises connaissent une évolution démographique assez similaire, l'on peut observer que leur appartenance confessionnelle est néanmoins un critère dirimant de différenciation démographique dans les comportements que ce soient ceux de la fécondité, de la mortalité infantile et maternelle ou du célibat. La conséquence en a été une perte d'influence importante de la communauté catholique sur le plan cantonal depuis le début du XVII^e siècle. Et du tiers de la population qu'elle totalisait dans les années 1630, elle n'en formait plus que le septième dans le second tiers du XIX^e siècle. C'est que, par rapport aux autres communautés protestantes de la vallée de la Linth qui s'adonnent plus que Mollis aux activités cotonnières et ajustent davantage leur comportement démographique à la conjoncture économique, la communauté catholique, elle, n'a guère modifié son régime démographique. Le célibat important qui la caractérise est probablement la conséquence d'une rationalité consciente dictée par des considérations économiques⁶. En revanche, la haute fécondité qui la caractérise et qui résulte de contraintes morales et éthiques⁷ a pour corollaire une mortalité élevée, surtout aux très jeunes âges, qui sert de moyen de régulation aux couples très féconds, lorsque l'ajustement aux ressources par la nuptialité est insuffisant.

⁶ La législation glaronaise défavorise, sur le plan de l'accès aux biens communaux et à celui de l'accès à la jouissance des biens bourgeoisiaux, l'établissement commun de plusieurs ménages à même feu et à même pot, ce qui ne facilite pas l'établissement des couples ayant peu de moyens.

⁷ R. LESTHAEGHE, C. WILSON, 1982. « Les modes de production, la laïcisation et le rythme de baisse de la fécondité en Europe de l'Ouest de 1870 à 1930 », *Population*, p. 628. Les auteurs mentionnent que pour qu'il y ait contrôle de la fécondité, il doit être moralement acceptable.